Statuts du club

Document à fournir par le bureau

MODÈLE PROVISOIRE : ce document ne contient pas les statuts officiels. Le bureau doit téléverser la version signée dans l'espace d'administration (Documents > Statuts du club).

Plan indicatif

Article 1 — Dénomination et siège : Fouta Trek Club — Labé [à compléter]

Article 2 — Objet et buts

Article 3 — Composition : membres, conditions d'adhésion, cotisation

Article 4 — Organes : assemblée générale, bureau

Article 5 — Rôles et mandats des membres du bureau

Article 6 — Ressources et gestion financière

Article 7 — Règles de sécurité et responsabilités

Article 8 — Modification des statuts et dissolution

[Contenu des articles à compléter par le bureau]

FOUTA TREK CLUB — LABÉ

Seppen Sellen ! · Marchons, découvrons, partageons.